



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
LA CHAPELLE SUR ERDRE

GROUPE DE TRAVAIL
« NOUVEL EQUIPEMENT »

COMMENTAIRES SUR LA PRESENTATION
FAITE PAR LES ELUS DE LEUR PROJET
POUR UN NOUVEL EQUIPEMENT

Juillet 2013

SUIVI DES MODIFICATIONS

Date	Objet
19 Juillet 2013	Création du document Intégration des remarques des clubs lors de leur réunion du 26 Juin 2013 et de la conclusion de la réunion OMS du 17 Juillet 2013
9 Août 2013	Prise en compte remarques des participants

SOMMAIRE :

Point de la situation début Juillet 2013	4
Commentaires sur la présentation de Juin 2013	6
Cadre de réalisation du projet.....	6
<i>Proposition des élus.....</i>	6
Positionnement du Roller	7
<i>Proposition des élus.....</i>	7
<i>Remarques de l'OMS et des Clubs :.....</i>	7
Surfaces des salles.....	8
<i>Proposition des élus.....</i>	8
<i>Remarques de l'OMS et des Clubs :.....</i>	8
Hauteur des Salles.....	9
<i>Proposition des élus.....</i>	9
<i>Remarques de l'OMS et des Clubs :.....</i>	9
Compétitions de gymnastique	10
<i>Proposition des élus.....</i>	10
<i>Remarques de l'OMS et des Clubs :.....</i>	10
Capacités d'accueil spectateurs	11
<i>Proposition des élus.....</i>	11
<i>Remarques de l'OMS et des Clubs :.....</i>	11
Positionnement Karaté.....	12
<i>Proposition des élus.....</i>	12
<i>Remarques de l'OMS et des Clubs :.....</i>	12
Site d'implantation.....	13
<i>Proposition des élus.....</i>	13
<i>Remarques de l'OMS et des Clubs :.....</i>	13
Budgets prévisionnels de l'étude de programmation.....	14

<i>Proposition des élus</i>	14
<i>Remarques de l'OMS et des Clubs :</i>	14
Étapes suivantes.....	15
<i>Proposition des élus</i>	15
<i>Remarques de l'OMS et des Clubs :</i>	15
Conclusions	16

COMMENTAIRES SUR LA PRESENTATION FAITE LE 11 JUIN 2013 PAR LES ELUS DE LEUR PROJET POUR UN NOUVEL EQUIPEMENT

POINT DE LA SITUATION DEBUT JUILLET 2013

- **22 Janvier 2010** - Après de multiples réunions du Groupe de Travail « Nouvel Equipement Couvert », lors de sa cérémonie des Vœux 2010, l'OMS a remis à la Municipalité un document synthétisant les besoins des clubs chapelains pour un Nouvel Equipement Couvert. Ce document peut être téléchargé et consulté sur le site de l'OMS à l'adresse suivante :

http://www.oms-chapelle-sur-erdre.org/omschape/comequipement/100121-expression_besoins_nouvel_equipement.pdf

- **21 Janvier 2011** – Lors de la cérémonie des Vœux 2011 de l'OMS, la Municipalité remet à l'OMS un document sur ses premières propositions pour la réalisation d'un Nouveau Complexe Sportif. Ce document de travail peut être téléchargé et consulté sur le site de l'OMS à l'adresse suivante :

http://www.oms-chapelle-sur-erdre.org/omschape/comequipement/110121-proposition_travail_nouvel_equipement.pdf

- **21 Janvier 2012** – Lors de la cérémonie des Vœux 2012 de l'OMS, un document complémentaire a été remis à la Municipalité actualisant le premier avec de nouveaux éléments et commentaires sur les propositions de la Municipalité. Ce document de travail peut être téléchargé et consulté sur le site de l'OMS à l'adresse suivante :

http://www.oms-chapelle-sur-erdre.org/omschape/comequipement/120119-Complement_Expression_Besoins_Nouvel_Equipement.pdf

- **4 Juillet 2012** – Après une première rencontre le 29 Mai 2012 avec les associations sportives utilisatrices, le programmiste de la société I.S.C. (Ingénierie Sportive et Culturelle), mandaté par la Ville pour réaliser un diagnostic fonctionnel et une définition des besoins en matière d'équipements sportifs, présente 3 scénarios sur l'aménagement des équipements existants et la définition d'un nouvel équipement. Ce document de travail peut être téléchargé et consulté sur le site de l'OMS à l'adresse suivante :

http://www.oms-chapelle-sur-erdre.org/omschape/comequipement/120704-Scenarios_ISC_04-07-2012.pdf

- **10 Juillet 2012** – L'OMS remet un document présentant les remarques des associations utilisatrices sur les scénarios élaborés par le programmiste d'I.S.C. afin de contribuer à la définition d'un scénario satisfaisant au mieux les besoins des disciplines utilisatrices.. Ce document de travail peut être téléchargé et consulté sur le site de l'OMS à l'adresse suivante :

http://www.oms-chapelle-sur-erdre.org/omschape/comequipement/120711-Commentaires_sur_scenarios_ISC_04-07-2012.pdf

- **11 Juin 2013** – Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjoint aux Sports présentent un point d'avancement concernant la réalisation d'un nouvel équipement sportif couvert basé sur une synergie avec la construction d'un nouveau CREPS sur le territoire de la commune. Cette présentation peut être téléchargé et consultée sur le site de l'OMS à l'adresse suivante :

http://www.oms-chapelle-sur-erdre.org/omschape/comequipement/130611-Point_avancement_du_projet.pdf

Le présent document a pour objectif de présenter les remarques des associations utilisatrices sur la présentation faite par les élus le 11 Juin 2013 et recueillies lors des réunions qui se sont tenues avec les futurs utilisateurs les 26 Juin et 17 Juillet 2013.

CADRE DE REALISATION DU PROJET

PROPOSITION DES ELUS

Les élus chapelains veulent profiter de la construction d'un nouveau CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives) au nord de Nantes (site de la Babinière à la Chapelle sur Erdre) pour mutualiser les équipements sportifs couverts nécessaires à cette nouvelle structure et aux besoins exprimés des clubs sportifs de la commune.



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

Point d'avancement du projet

Equipement couvert

Le 11 juin 2013

Options issues de l'étude de programmation :

- Positionnement du Roller
- Surfaces des salles
- Hauteur des salles
- Compétitions de gymnastique
- Capacités d'accueil spectateurs
- Positionnement Karaté
- Site d'implantation



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

POSITIONNEMENT DU ROLLER

PROPOSITION DES ELUS

Positionnement du Roller

Implantation à la Coutancière :

- Meilleure polyvalence sur le nouvel équipement
- Suppression des manipulations de palanquères
- Economie de 86 k€
- Sol polyvalent neuf dans le gymnase



REMARQUES DE L'OMS ET DES CLUBS :

Badminton :

- Dimension de l'aire de jeu du terrain de Roller ? Le minimum réglementaire est de 20 x 40 m
- Combien de terrains de double sont prévus pour le Badminton à l'intérieur de l'aire d'évolution du Roller.

AS Coutancière :

- Les scolaires peuvent actuellement disposer de 9 terrains de badminton sachant que les classes peuvent aller jusqu'à 31 élèves.
- Dans la largeur toujours, nous utilisons aussi 2 terrains de basket

SURFACES DES SALLES

PROPOSITION DES ELUS

Surfaces des salles

2 salles de 44 x 25,7m :

- Economie de 900 k€ (investissement)
- Economie de 16 k€/an (fonctionnement)
- Polyvalence complète (hors gymnastique)



REMARQUES DE L'OMS ET DES CLUBS :

Badminton :

- Combien de terrains de doubles pour le Badminton dans chacune des salles ?

A.C.C. Gymnastique :

- Compte tenu du positionnement du Comité Régional de Gymnastique, il est souhaitable que la polyvalence soit également assurée au niveau de la Gymnastique d'où la nécessité d'avoir une salle événementielle avec grande surface de jeu de 44 m x 32 m permettant la mise en place d'un plateau de gymnastique mixte (5 agrès masculins + 3 agrès féminins + praticable commun de 170 m² pour les exercices au sol).

HAUTEUR DES SALLES

PROPOSITION DES ELUS

Hauteur des salles

2 salles de hauteur 9 mètres :

- Capacité de jeu au niveau National Badminton
- Polyvalence complète entre les 2 salles
- Surcoût modeste de 95 k€

LA CHAPELLE
SUR ERDRE

REMARQUES DE L'OMS ET DES CLUBS :

A.C.C. Gymnastique :

- Compte tenu du positionnement du Comité Régional de Gymnastique, il est souhaitable que la polyvalence soit également assurée au niveau de la Gymnastique d'où la nécessité d'avoir une hauteur du plafond de 10 mètres libre de tout obstacle permettant d'accueillir des compétitions de GR et de trampoline.

COMPETITIONS DE GYMNASTIQUE

PROPOSITION DES ELUS

Compétitions de gymnastique

Ancrages dans Halle de Mazaire :

- Activité Gymnastique centralisée sur Mazaire
- Limitation des transferts de matériels
- Optimisation du site avec l'activité Basket
- Sol polyvalent neuf dans la Halle

LA CHAPELLE
SUR ERDRE

REMARQUES DE L'OMS ET DES CLUBS :

A.C.C. Gymnastique :

- L'ACC Gymnastique avait initialement prévu de regrouper ses activités événementielles sur le site de Mazaire mais compte tenu du positionnement du Comité Régional de Gymnastique, prévoir des ancrages Gymnastique dans les 2 nouvelles salles car la Fédération serait intéressée par l'organisation de compétitions de haut niveau, la capacité d'accueil spectateurs étant trop réduite sur Mazaire.
- Outre les ancrages dans les deux salles, nous réitérons nos besoins exprimés dans le document initial présenté en janvier 2010 à la municipalité :
 - Dans la salle de compétition, le public doit être isolé du plateau de compétition par des barrières ou une surélévation des gradins.
 - Les deux salles (compétitions et échauffement) doivent communiquer hors accès du public par de larges ouvertures permettant le passage de matériel volumineux d'une salle à l'autre et protégé des intempéries pour le transit des gymnastes en tenue d'une salle à l'autre.
 - Les 2 salles doivent être accessibles de l'extérieur par des portes de larges dimensions permettant l'accostage de camions pour un déchargement et un chargement aisé du matériel de gymnastique. Idéalement un quai mettant sur un même niveau surface de jeu et plateforme du camion.
 - Un espace parking d'au moins 150 places à proximité de l'équipement.

CAPACITES D'ACCUEIL SPECTATEURS

PROPOSITION DES ELUS

Capacités d'accueil spectateurs

500 + 200 places (cf demandes) :

- 500 places dans la 1^{ère} salle
- 200 places dans la seconde
- Possibilité d'ajout de places escamotables
- 85 k€ pour 100 places supplémentaires
- Vigilance sur les normes de sécurité au-delà de 700 places sur le site

LA CHAPELLE
SUR ERDRE

REMARQUES DE L'OMS ET DES CLUBS :

Remarques de l'ensemble des présents :

- Il avait été demandé que l'une des 2 salles puisse accueillir 700 à 800 spectateurs pour faire de l'événementiel de niveau national et international sans diminuer la surface de l'aire de jeu (44 x 25,7). Ce serait dommage qu'une commune ayant près de 18000 habitants et qui est l'une des villes les plus sportives de la région Pays de Loire (3^{ème} en 2006) ne possède pas un complexe omnisport digne de ce nom. L'économie réalisée (7 M€) par la mutualisation avec le CREPS devrait permettre d'absorber le surcoût de l'accueil public supplémentaire.

POSITIONNEMENT KARATE

PROPOSITION DES ELUS

Positionnement Karaté

Pôle Arts martiaux à la Coutancière :

- Extension du dojo actuel
- Regroupement des activités et mutualisation
- Economie de 750 k€
- Augmentation de la capacité pour toutes les disciplines (4 tatamis permanents)
- Polyvalence et complémentarité avec le gymnase existant (6 à 8 tatamis)
- Réduction des contraintes sur nouvel équipement

LA CHAPELLE
SUR ERDRE

REMARQUES DE L'OMS ET DES CLUBS :

Remarques des clubs d'arts martiaux :

- Est-ce que le Comité Départemental de Karaté se satisfait de cette solution pour l'implantation de son centre département et participera t'il financièrement à la construction ?
- Les nouveaux tatamis doivent être de dimensions maximum.
- Les locaux annexes (bureaux, rangements, salle de réunion, etc.) doivent être en nombre suffisant et avec une contenance adaptée.
- Séparation des aires de tatami par des panneaux rigides et anti-bruit (pour permettre la pratique des disciplines différentes aux mêmes horaires sans se gêner).
- Tribunes
- Vestiaires en nombre suffisant, notamment avec douches et armoires individuelles pour les arbitres.
- La création d'un Groupe de Travail Extension Dojo est nécessaire afin de lister la totalité des besoins des clubs d'arts martiaux.
- Prévoir soit une grande entrée desservant l'accès aux portes d'entrée des deux dojos, soit deux entrées indépendantes. Mais ne pas faire transiter par un dojo l'accès à l'autre..

SITE D'IMPLANTATION

PROPOSITION DES ELUS

Site d'implantation

Ouverture discussion avec le CREPS :

- Mutualisation des équipements (usages croisés), CREPS en journée et clubs chapelains en soirée et week-end
- Economie globale de près de 7 M€
- Mixité avec les pôles « haut niveau » régionaux, voire français (badminton, handball,...futsal)
- Attractivité technique pour les adhérents et encadrants
- Accessibilité maintenue (tram-train)

LA CHAPELLE
SUR ÉRDRE

REMARQUES DE L'OMS ET DES CLUBS :

Remarques de l'ensemble des présents :

- Créneaux horaires réservés aux associations sportives chapelaines :
 - les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 23h.
 - le mercredi de 13h à 23h.
 - les week-ends, y compris samedi matin.
 - Disponibilité pendant les vacances scolaires.

BUDGETS PREVISIONNELS DE L'ETUDE DE PROGRAMMATION

PROPOSITION DES ELUS

Budgets prévisionnels de l'étude de programmation :

- Nouvel équipement : 8.100 k€
- Améliorations salles existantes : 710 k€
(dont 140 k€ en 2013)
- Extension Dojo Coutancière : 950 k€

(travaux uniquement)

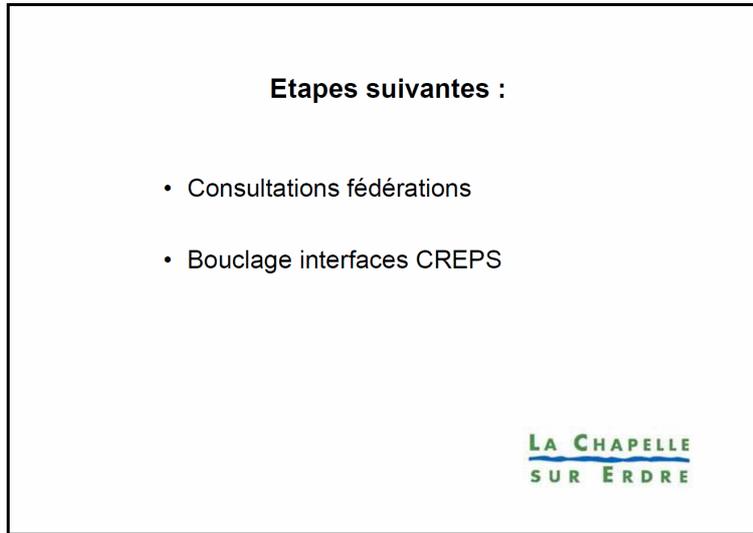
LA CHAPELLE
SUR ERDRE

REMARQUES DE L'OMS ET DES CLUBS :

Pas de commentaires

ETAPES SUIVANTES

PROPOSITION DES ELUS



REMARQUES DE L'OMS ET DES CLUBS :

Propositions complémentaires :

- Les clubs chapelains souhaiteraient avoir plus de précisions sur les échéances à venir et les dates prévues de mise à disposition de ces nouveaux équipements.
- L'ensemble des clubs présents souhaite la création de 2 groupes de travail (GT) :
 - un GT concernant le Pôle Arts martiaux et le positionnement du Roller à la Coutancière.
 - un GT concernant les nouveaux équipements prévus à la Babinière.
- La création de ces GT détermine deux sites de travaux indépendants, lieux et utilisations différents, ce qui permet d'effectuer ces 2 réalisations à des périodes qui peuvent être complètement distinctes. Vu que les 2 projets ont des financements indépendants, les travaux concernant le Pôle Arts martiaux doivent pouvoir être réalisés avant ceux concernant les équipements de la Babinière sans retarder et impacter financièrement la réalisation de ceux-ci.

CONCLUSIONS

L'OMS et les clubs sportifs chapelains se réjouissent de la synergie entre les besoins des clubs locaux et ceux de la relocalisation du CREPS de Nantes permettant d'avoir des équipements performants à moindre coût pour les finances communales. Le projet n'est toutefois qu'à son tout début et nous n'avons pas une visibilité claire sur les dates prévisionnelles de mise à disposition de ces futurs nouveaux équipements couverts que les sportifs chapelains attendent depuis de nombreuses années.

Cependant, devant les incertitudes liées à un projet de cette ampleur avec des financements encore incertains, l'OMS aimerait connaître la position de la Municipalité sur la réalisation de ces équipements au cas où la solution de synergie avec les besoins du CREPS ne pouvait se concrétiser.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
de LA CHAPELLE SUR ERDRE

allée des Favrières

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Téléphone : 02 40 37 99 04

Courriel : contact@oms-chapelle-sur-erdre.org

Site Internet : www.oms-chapelle-sur-erdre.org